

CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016 SIDE-CAR CROSS INTER



RÈGLEMENT PARTICULIER 2016

Organisateur

N° d'épreuve FFM **444**
Moto-Club **moto club de St Chéron et sa région**
N° d'affiliation **c798**
Date **2 et 3 avril 2016**
Lieu **St Chéron la petite Beauce**
Organisateur technique... **Prono Gilles**
Adresse **15 route d'Etampes St Chéron 91530**
E-mail **g.prono@orange.fr**
Téléphone **06 15 56 14 1 2**



La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, membres du Jury, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Rossi Mario	Licence : 021299
Délégué FFM (Président du Jury)	Faivre Joel	Licence : 009935
Membre du Jury	MAHIEU Pascal	Licence : 0140915
Membre du Jury	Rossi Jocelyne	Licence : 221298
Commissaire technique responsable	Eon Fernand	Licence : 041283
Responsable du chronométrage	Voisin Valérie	Licence : 028290
Responsable du parc coureur		Licence :

Article 3 Catégories & Engagements

Side-car Cross Inter

Age..... 17 ans minimum pour les pilotes & 15 ans minimum pour les passagers
 Licences..... NCO / INT / INJ / LUE
 Cylindrée..... De 350cc à 750cc 2T ou de 350cc à 1000cc 4T
 Plaques..... Numéro noir sur fond jaune



Primes d'arrivée :

Chaque pilote qualifié percevra une prime de qualification de 250 Euros augmentée des primes ci-dessous.

Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes	Place	Primes
1 ^{er}	140 €	6 ^{ème}	70 €	11 ^{ème}	45 €	16 ^{ème}	20 €
2 ^{ème}	120 €	7 ^{ème}	65 €	12 ^{ème}	40 €	17 ^{ème}	15 €
3 ^{ème}	100 €	8 ^{ème}	60 €	13 ^{ème}	35 €	18 ^{ème}	10 €
4 ^{ème}	90 €	9 ^{ème}	55 €	14 ^{ème}	30 €	19 ^{ème}	10 €
5 ^{ème}	80 €	10 ^{ème}	50 €	15 ^{ème}	25 €	20 ^{ème}	10 €

Article 4 Contrôles Administratifs et Techniques

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Pour toute autre anomalie constatée lors de ces contrôles, le Commissaire technique responsable doit en avertir le Directeur de course et établir puis signer, sous leur propre responsabilité, un rapport qu'il doit remettre au Jury.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Médicalisation de la manifestation

Médecin responsable médical	Malignon Jean Philippe		
Nombre de secouristes	43	Nombre d'ambulance(s)	3
Hôpital le plus proche	Dourdan	Temps de trajet (en min)	12 mn

Article 7 Le site de pratique

Accès :

Nom du site **Terrain de la petite Beauce**
Adresse **à la hauteur du 44 route de la Pt Beauce**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1573**
Largeur minimum de la piste **7**
Largeur de la grille **38 modules**
Longueur de la ligne droite de départ **81**
Nombre d'OCP* **30**
*Officiels Commissaires de Piste

Capacité Side-Car :

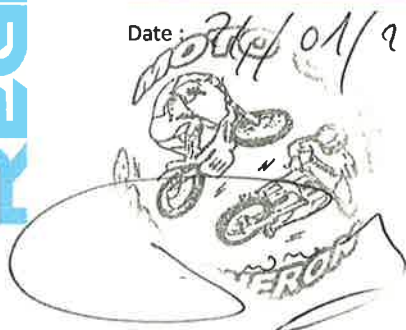
Pendant les essais : **36**
En manche : **30**



Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

Visa du Moto-Club

Date : **07/01/2016**



Visa de la Ligue

Date :

Visa de la FFM

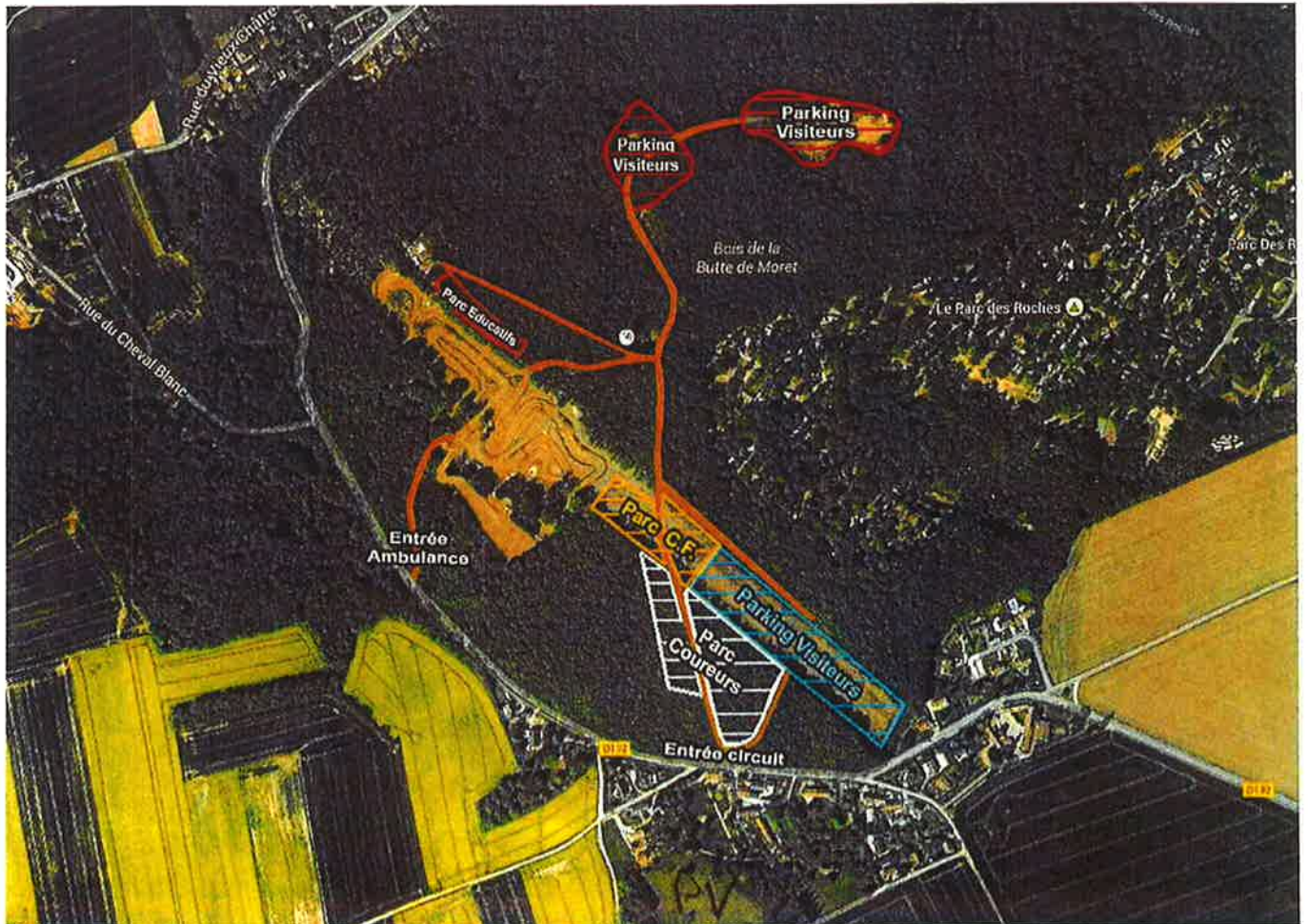
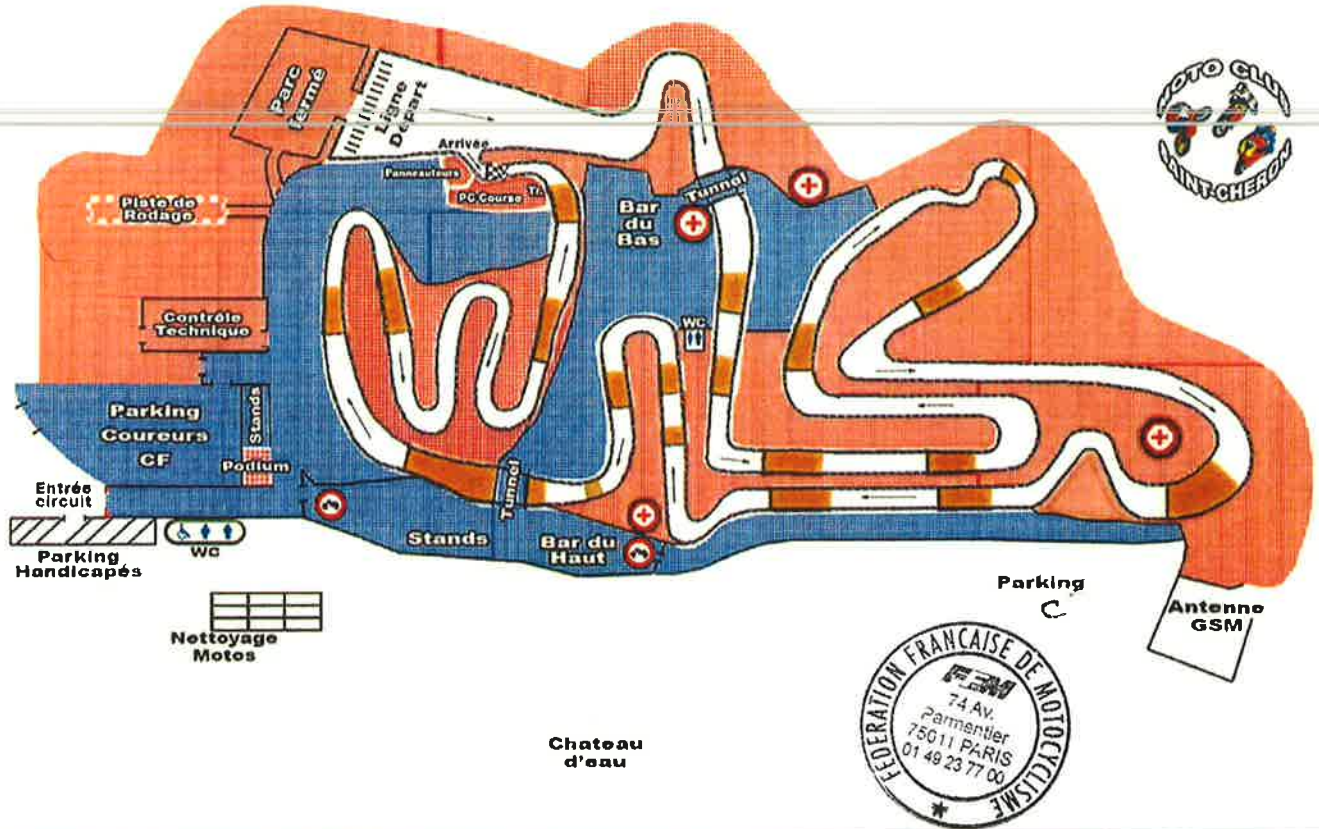
Date : **08/03/16**
Numéro : **1610200**



PLAN CIRCUIT DE LA PETITE BEAUCE

Zones cadrillées en **rouges** : "Interdit au public"

Zones cadrillées en **bleues** : "Accès au public"





SAINT CHERON 02 et 03 AVRIL 2016
MOTO CROSS
CHAMPIONNAT DE France Side Car Cross

HORAIRES DU SAMEDI 02 AVRIL 2016

07h30-10h00	Contrôle Administratif et technique TROPHEE QUAD et LIGUE	
13h30-19h00	Contrôle Administratif et technique TROPHEES ST CHERON et ESSONNE MOTOS	
10h00-20h00	Contrôle Administratif et technique CHAMPIONNAT DE France SIDE CAR CROSS	
09h55	Mise en place des commissaires	
10h00-10h20	Entraînement libre TROPHEE GRAND OUEST QUAD	20'
10h30-10h45	Essais Libres LIGUE 125	10'
10h45-11h00	Entracte	
11h05-11h20	Essais chronométrés TROPHEE GRAND OUEST SERIE A	15'
11h25-11h45	Essais chronométrés TROPHEE GRAND OUEST SERIE B	15'
11h50-12h05	Essais chronométrés LIGUE 125	15'
12h05-13h40	Repas	
13h40	Mise en place des commissaires	
13h50-14h15	1 ^{ère} Manche TROPHEE GRAND OUEST QUAD	20'+1T
14h20-14h40	1 ^{ère} Manche LIGUE 125	15'+1T
14h45-15h00	Entracte	
15h00-15h25	2 ^{ème} Manche TROPHEE GRAND OUEST QUAD	20'+1T
15h35-16h00	Entraînement CHAMPIONNAT DE France SIDE CAR CROSS	20'
16h10-16h30	2 ^{ème} Manche LIGUE 125	15'+1T
16h30-16h50	Entracte et Remise des Prix LIGUE	
16h55-17h15	Entraînement CHAMPIONNAT DE France SIDE CAR CROSS	20'
17h20-17h45	3 ^{ème} Manche TROPHEE GRAND OUEST QUAD	20'+1T
18h00	Remise des Prix TROPHEE GRAND OUEST QUAD	

MOTOCLUB de SAINT-CHÉRON

Mairie – 91530 Saint-Chéron

Tél : 01.64.56.55.57 – www.motoclub-stcheron.fr

N° Siret : 490 299 799 00018 – APE : 926C





SAINT CHERON 02 et 03 AVRIL 2016

MOTO CROSS

CHAMPIONNAT DE France SIDE CAR CROSS

HORAIRES DU DIMANCHE 03 AVRIL 2016

07h00-09h00	Contrôle Administratif et technique TROPHEES ST CHERON et ESSONNE MOTOS	
08h30	Mise en place des commissaires	
08h35-08h50	Entrainement TROPHEE de ESSONNE MOTOS	15'
08h55-09h10	Entrainement TROPHEE de SAINT CHERON	15'
09h15-09h45	Entrainement CHAMPIONNAT de France SIDE CAR CROSS	30'
09h45-10h00	Entracte	
10h00-10h15	Essais chronométrés TROPHEE de ESSONNE MOTOS	15'
10h20-10h35	Essais chronométrés Trophée de SAINT CHERON	15'
10h40-11h05	Essais chronométrés CF SIDE CAR CROSS Groupe A	25'
11h05-11h10	Test départ CHAMPIONNAT de France SIDE CAR CROSS	
11h20-11h45	Essais chronométrés CF SIDE CAR CROSS Groupe B	25'
11h45-11h50	Test départ CHAMPIONNAT de France SIDE CAR CROSS	
11h50-13h10	Repas	
13h05	Mise en place des commissaires	
13h10-13h30	1 ^{ère} Manche TROPHEE ESSONNE MOTOS	15'+1T
13h35-13h55	1 ^{ère} Manche TROPHEE de SAINT CHERON	15'+1T
14h00-14h30	1 ^{ère} Manche CHAMPIONNAT de France SIDE CAR CROSS	20'+2T
14h30-14h50	Entracte	
14h50-15h10	2 ^{ème} Manche TROPHEE ESSONNE MOTOS	15'+1T
15h15-15h35	2 ^{ème} Manche TROPHEE de SAINT CHERON	15'+1T
15h40-16h10	2 ^{ème} Manche CHAMPIONNAT de France SIDE CAR CROSS	20'+2T
16h10-17h00	Remise des Prix TROPHEES DE SAINT CHERON et ESSONNE MOTOS	
17h05-17h25	Super Finale Trophées SAINT CHERON/ESSONNE MOTOS	15'+1T
17h30-18h00	3 ^{ème} Manche CHAMPIONNAT de France SIDE CAR CROSS	20'+2T
18h00	Remise des Prix CHAMPIONNAT de France et SUPER FINALE	



MOTOCLUB de SAINT-CHÉRON

Mairie – 91530 Saint-Chéron

Tél : 01.64.56.55.57 – www.motoclub-stcheron.fr

N° Siret : 490 299 799 00018 – APE : 926C

Le 29/04/2016
LIGUE MOTOCYCLISTE
ILE DE FRANCE
6, rue du 3 mai 1945
91470 LIMOURS
Tél : 01 64 90 48 45
liguemoto.idf@wanadoo.fr

Visa n° 03/14 - 2016